

## Les comptes régionaux de la branche construction en 2009

En 2009, l'activité de construction a été impactée par la dégradation de la situation économique. Le repli du produit intérieur brut des Pays de la Loire (- 2,4 %) a entraîné mécaniquement un fléchissement de la demande des particuliers comme des entreprises. En euros constants, la valeur ajoutée de la branche construction a nettement décliné, l'an passé, sur le territoire national (- 4,5 %). Dans les Pays de la Loire, le volume d'activité des opérateurs de construction a néanmoins mieux résisté au recul de l'économie.

### Une vitalité économique indéniable des Pays de la Loire sur une longue période

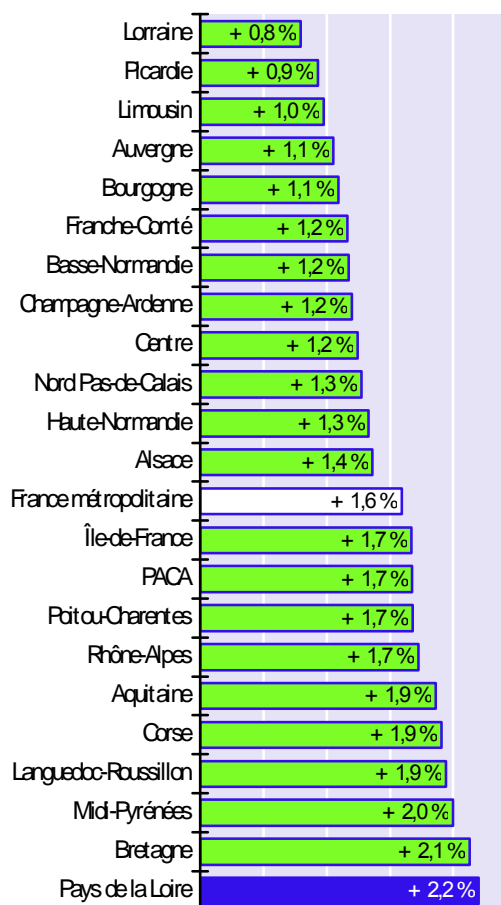
Au cours des deux dernières décennies, les Pays de la Loire ont fait preuve d'un remarquable dynamisme économique. Ainsi, entre 1990 et 2009, parmi les 22 régions de France métropolitaine, c'est en Pays de la Loire que la progression du produit intérieur brut a été la plus forte.

Cette croissance est liée au dynamisme démographique de la région, à la diversité de son appareil productif qui offre au territoire ligérien de meilleures capacités de résistance aux crises sectorielles et à son économie dite "résidentielle" moins sensible aux aléas conjoncturels.

En 2009, les Pays de la Loire ont dégagé un produit intérieur brut estimé à 94 milliards d'euros courants. La région se place au cinquième rang français derrière l'Île-de-France, Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur et le Nord-Pas-de-Calais.

La part de la région dans le produit intérieur brut national (5,1 %) se situe en deçà de son importance en termes de population ou d'emploi (5,6 %). Cette sous-représentation s'explique pour une large part par la structure de son économie, caractérisée par la présence d'industries de main-d'œuvre et la faiblesse relative d'activités à haute valeur ajoutée.

Taux de croissance annuel moyen (en volume) du P.I.B. entre 1990 et 2009



Source: INSEE (comptes régionaux)

### ... malgré une année 2009 défavorable

L'an passé, le produit intérieur brut de la région s'est inscrit en repli, pour la première fois depuis 1993. Le recul enregistré (- 2,4 % en volume) est néanmoins un peu moins important que celui observé en France métropolitaine (- 2,6 %).

#### Produits intérieurs bruts (en volume)

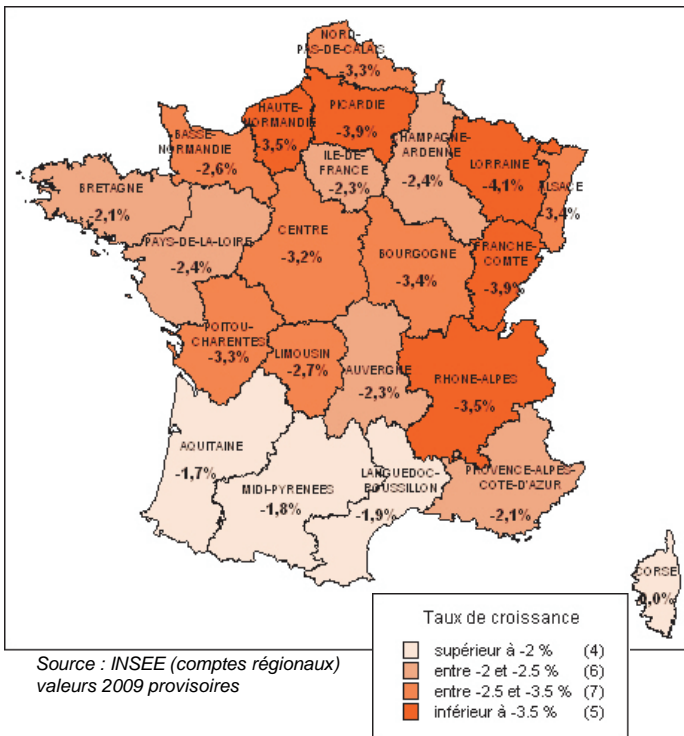
	2008	2009	Evolution (%)
Pays de la Loire	81 244	79 266	-2,4%
France métropolitaine	1 611 289	1 568 672	-2,6%
<b>Pays de la Loire / France</b>	<b>5,04%</b>	<b>5,05%</b>	

Unité : millions d'euros constants (prix chaînés, base 2000)

Source : INSEE (comptes régionaux) – valeurs 2008 semi-définitives et 2009 provisoires

Les baisses les plus fortes ont concerné l'est et le nord du territoire national. A contrario, le sud de la France a mieux résisté à la contraction de l'activité économique nationale. Le grand ouest s'est situé dans une position intermédiaire, proche de la moyenne métropolitaine.

#### Evolution du PIB entre 2008 et 2009 (en euros constants)



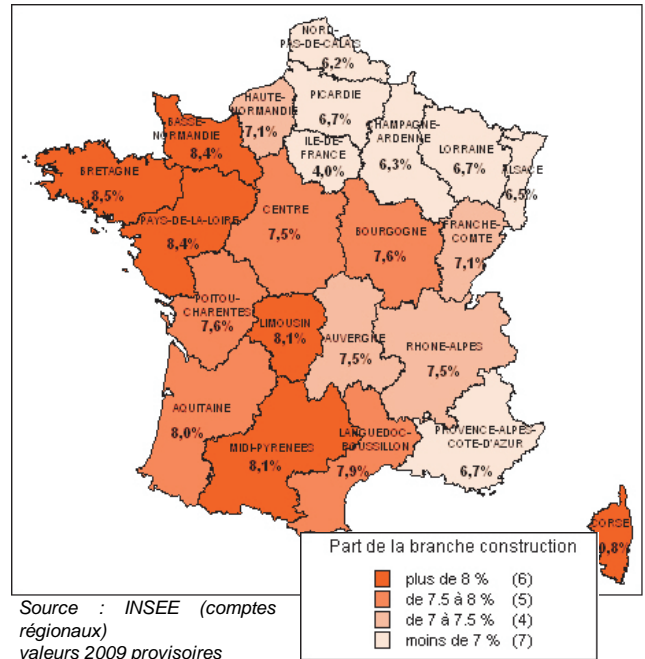
### La branche construction est très développée dans les Pays de la Loire

Le niveau et l'évolution des valeurs ajoutées des différentes branches économiques permettent de mesurer le degré de spécialisation régionale des activités relevant de la construction (bâtiment, travaux publics).

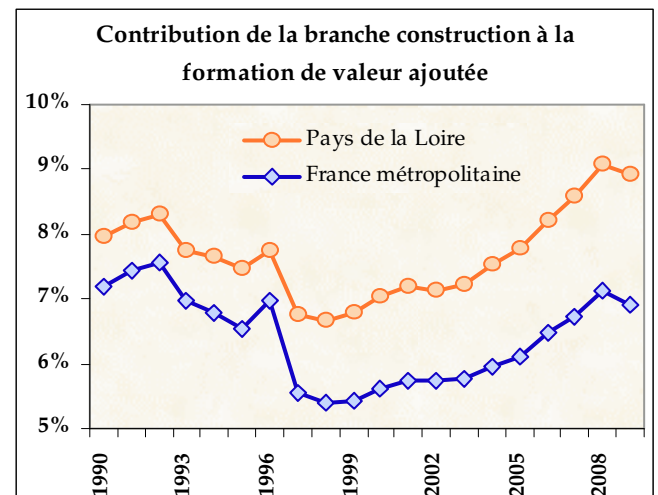
Avec 8,4 % de la valeur ajoutée régionale en 2009, soit un ratio nettement plus fort qu'en France métropolitaine (6,4 %), le poids de la construction dans l'économie des Pays de la Loire place la région en 3ème position, derrière la Corse et la Bretagne.

Parmi les atouts lui permettant d'accéder à ce rang, on peut relever :

### Contribution de la branche construction à la formation de la valeur ajoutée en 2009



- l'importance du parc de logements, en particulier individuels, et le niveau de construction au regard de la population permanente (plus de 7% de l'ensemble France métropolitaine sur les années 2007, 2008 et 2009), qu'il s'agisse de résidences principales ou surtout de résidences secondaires,
- le niveau de la construction de locaux à usage professionnel ou, plus généralement, autre que l'habitat (plus de 9% de l'ensemble France métropolitaine sur les années 2007, 2008 et 2009), en liaison avec le niveau général de l'activité économique, la région bénéficiant, sur la période 1990 - 2009, de la croissance économique la plus forte du pays,
- le dynamisme démographique, qui ne se dément pas d'un recensement à l'autre et place les Pays de la Loire dans le groupe des 5 premières régions françaises. Ce dynamisme engendre des besoins de nouveaux logements et ceci d'autant plus que la part des logements vacants dans la région (6,3% du parc en 2009 contre 8,8% au niveau national) est faible et ne peut suffire à accueillir les nouveaux arrivants.



## En 2009, la création de richesse due à la branche construction a sensiblement régressé, mais moins en Pays de la Loire que sur le reste de la France métropolitaine

L'INSEE ne diffuse le montant des valeurs ajoutées régionales par secteur économique qu'en valeur (euros courants).

En revanche, au niveau national, la variation en volume (euros constants) de la valeur ajoutée de la construction est connue : elle est de -4,5% en volume en 2009 sur l'ensemble de la France métropolitaine. Cette baisse, la troisième par son importance depuis la guerre, est une conséquence de la récession économique.

Ce repli a été atténué par le bas niveau des taux d'intérêt et par des mesures de soutien fiscal en faveur des bâtiments basse consommation (d'énergie), BBC (poursuite des crédits d'impôt « TEPA » et « Développement Durable » initiés antérieurement, puis exonération de la taxe foncière sur les propriétés bâties, mise en œuvre du dispositif Scellier), auxquelles s'ajoutent les prêts à taux zéro.

La diminution de l'emploi tout comme celle associée du nombre d'heures travaillées ont néanmoins pesé sur cette évolution. Elles sont toutefois limitées à 1% dans la construction comme du reste dans la globalité des secteurs d'activités. Elles ne sauraient donc expliquer seules le niveau de baisse des créations de richesse qui trouve l'essentiel de son origine dans une diminution de productivité dans un secteur où celle-ci est pourtant traditionnellement faible.

Mais même à prix courants, l'évolution de la valeur ajoutée de la branche construction a accusé en Pays de la Loire une baisse importante évaluée pour 2009 à -3,5% (ramenant cette valeur ajoutée à 7,15 milliards d'euros). Cette baisse constitue une première depuis 1997, elle est cependant moins marquée que sur l'ensemble de la France métropolitaine où elle atteint -4,9% en valeur.

### Valeurs ajoutées de la branche construction (en valeur)

	2008	2009	Evolution (%)
Pays de la Loire	7 409	7 151	-3,5%
France métropolitaine	113 853	108 323	-4,9%
<b>Pays de la Loire / France</b>	<b>6,5%</b>	<b>6,6%</b>	

Unité : millions d'euros constants (prix chaînés, base 2000)

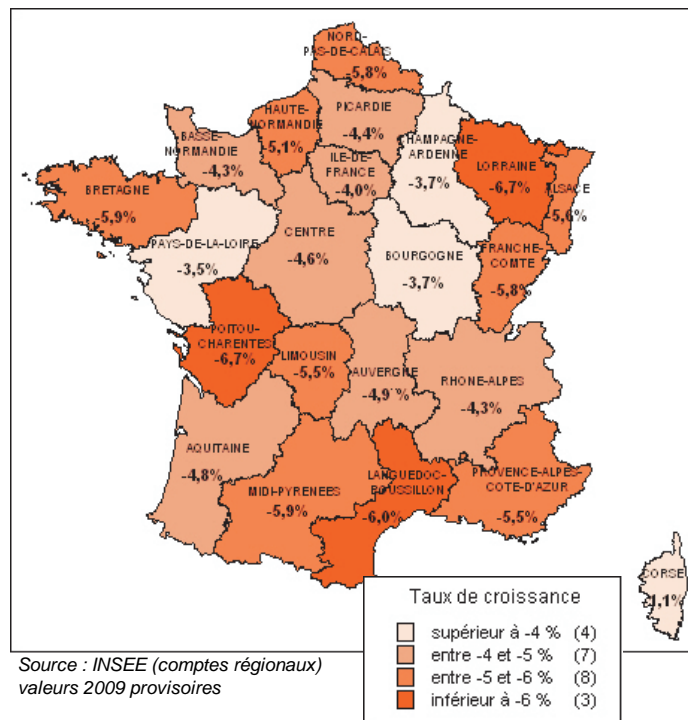
Source : INSEE (comptes régionaux) – valeurs 2008 semi-définitives et 2009 provisoires

Dans les Pays de la Loire, la baisse du nombre de logements commencés, importante en 2008 (-28%), s'est en effet poursuivie mais ralentie en 2009 (-3%). À l'inverse, sur l'ensemble de la France métropolitaine, elle s'est maintenue (aux alentours de -15%). Au niveau régional comme national, la surface habitable moyenne des constructions s'est accrue. La surface cumulée des logements commencés sur les Pays de la Loire a ainsi (très légèrement) augmenté en 2009 par rapport à 2008.

S'agissant des locaux à usage autre que l'habitation, le recul de la construction a également été plus modéré en Pays de la Loire que sur la France

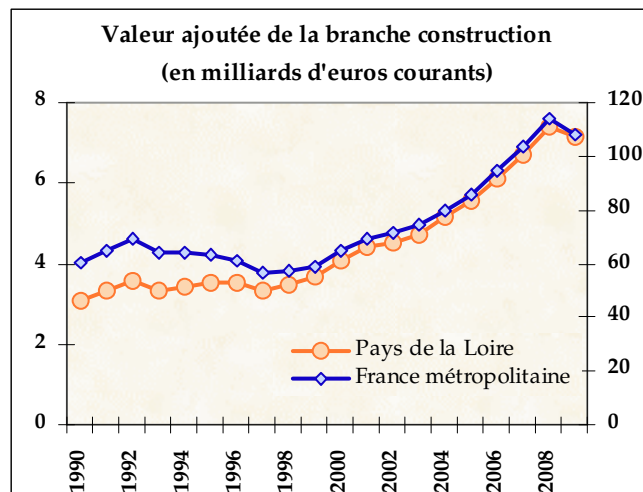
métropolitaine. En outre, ce repli a été plus faible en 2009 qu'en 2008. En contrepartie d'une baisse généralisée en 2008, la hausse en 2009 des surfaces commencées au profit de l'hébergement hôtelier et surtout des entrepôts et des bâtiments publics ou d'intérêt collectif a compensé en partie la poursuite de la baisse dans les autres catégories de locaux, affectant les exploitations agricoles et les bâtiments industriels plus que les commerces et les bureaux.

### Evolution de la valeur ajoutée de la branche construction entre 2008 et 2009 (en euros courants)



L'impact de la baisse de valeur ajoutée sur le niveau de production de la branche a par ailleurs été quelque peu limité par la réduction du coût des consommations intermédiaires sur les exercices 2008 et 2009, et ce malgré une reprise à la hausse au second semestre 2009.

Sur longue période, entre 1990 et 2009, la valeur ajoutée de la branche construction a progressé, à prix courants, à un rythme soutenu dans les Pays de la Loire (en moyenne + 4,5 % par an, contre + 3,1 % pour la France métropolitaine).





## Définitions

### Établissement / entreprise

L'**entreprise** est une unité économique (personne physique ou morale), juridiquement autonome, organisée pour produire des biens ou des services. Chaque entreprise est caractérisée par son activité principale exercée (APE), déterminée en fonction de la ventilation du chiffre d'affaires.

L'**établissement** est le lieu (usine, atelier, entrepôt, magasin, ...) où est exercée l'activité d'une entreprise. Il est géographiquement individualisé, mais juridiquement dépendant de l'entreprise. Site d'exploitation ou de production homogène, il constitue le niveau le mieux adapté à une approche géographique de l'économie. Cependant, de nombreux indicateurs socio-économiques ne sont mobilisables qu'au niveau de l'entreprise.

### Secteur / branche

Un **secteur** regroupe des entreprises de fabrication, de commerce ou de service qui ont la même activité principale (au regard de la nomenclature d'activité économique en vigueur). L'activité d'un secteur n'est donc pas tout à fait homogène et comprend des établissements secondaires qui relèvent d'autres items de la nomenclature que celui du secteur considéré.

Une **branche** d'activité regroupe au contraire des unités de production homogènes, c'est-à-dire des établissements qui fabriquent des produits (ou rendent des services) qui appartiennent au même item de la nomenclature d'activité économique considérée.

### Valeur ajoutée / P.I.B.

La **valeur ajoutée** est une notion de comptabilité qui permet de mesurer la richesse créée par un acteur économique. A l'échelle d'un établissement, la valeur ajoutée est le solde du compte de production. Elle est la différence entre la valeur marchande des biens ou services produits par l'établissement (chiffre d'affaires) et la valeur d'achat de toutes les matières premières, produits semi-finis et services qui ont été consommés au cours du processus de production (consommations intermédiaires).

Valeur ajoutée = production – consommations intermédiaires

Le produit intérieur brut (**P.I.B.**), agrégat des comptes nationaux, mesure la production totale de biens et services d'un pays ou d'une région. Il est égal à la somme des valeurs ajoutées brutes augmentées des impôts sur les produits (TVA, droits de douanes, taxes spécifiques) moins les subventions à l'importation sur les produits.

### Euros courants / euros constants (valeur / volume)

Du fait de la hausse des prix, la monnaie se déprécie au cours du temps. Les prix courants sont les prix tels qu'ils sont indiqués à une période donnée, ils sont dits en **valeur**. Les prix constants sont les prix en **volume**, c'est-à-dire corrigés de la hausse des prix par rapport à une année de référence. On distingue de la même façon les évolutions en valeur (exprimées en **euros courants**, dont l'interprétation doit tenir compte de l'inflation) des évolutions en volume (exprimées en **euros constants**).

## Méthodologie

L'élaboration annuelle des comptes de la nation conduit l'INSEE à établir, pour chacune des régions françaises, plusieurs agrégats fondamentaux : un produit intérieur brut et des valeurs ajoutées par branche économique.

Leur estimation repose sur l'utilisation des fichiers des comptes des entreprises. Ils permettent de calculer une valeur ajoutée pour chaque entreprise qui est ensuite régionalisée au prorata de la masse salariale de chaque établissement. Les valeurs ajoutées sont ensuite agrégées par région et branche d'activité (NES 14), ce qui permet d'établir des ratios de productivité (valeur ajoutée par salarié). Ces ratios sont multipliés par les estimations sectorielles d'emploi régional pour obtenir une première estimation des valeurs ajoutées régionales par branche. La structure des valeurs ajoutées régionales ainsi déterminée, est appliquée au P.I.B. de la métropole pour en déduire les P.I.B. régionaux sur le même champ.

L'INSEE précise que :

1 - Pour certaines branches (administration, santé, éducation, immobilier, recherche...), les sources disponibles ne permettent pas de suivre cette méthode. Les traitements sont adaptés et des indicateurs spécifiques sont alors employés pour ventiler les valeurs ajoutées selon les régions.

2 - Les P.I.B. en volume doivent être utilisés avec prudence car ils ne découlent pas du calcul d'un indice de prix régional :

- faute de sources disponibles, les prix sont supposés évoluer de manière identique sur tout le territoire. Cette hypothèse peut ne pas être vérifiée pour certaines branches ou pour certains territoires spécifiques ;
- l'indice de prix national d'une branche dépend de la composition de cette branche en sous-branches. Or l'importance relative des sous-branches diffère selon les régions.

3 - De ce fait, les valeurs ajoutées régionales par branche ne sont exprimées qu'en euros courants. Elles ne permettent donc pas de déterminer des évolutions en volume.

4 - Les données de 1990 à 2007 sont des données définitives, les données de 2008 sont semi-définitives et les données de 2009 sont provisoires.

### La situation du logement

Service connaissance des territoires et évaluation  
Division observations, études et statistiques  
34 Place Viarme- BP 32 205  
44022 NANTES Cedex 1  
Tél. 02 40 99 58 13

Directeur  
de la publication :  
Hubert FERRY-WILCZEK

ISSN : 2109 - 0025

© DREAL 2010

Rédaction et mise en forme :

Sylvain Le Goff et Denis Douillard

[sylvain.le-goff@developpement-durable.gouv.fr](mailto:sylvain.le-goff@developpement-durable.gouv.fr)

[denis.douillard@developpement-durable.gouv.fr](mailto:denis.douillard@developpement-durable.gouv.fr)